

## Mener à bien son projet de création-reprise d'entreprise agricole

#Certi'Créa



### Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or

1 Rue des Coulots – CS 70074  
21110 BRETENIERE  
Tél : 03 80 68 66 00  
Fax : 03 80 68 66 09  
accueil@cote-dor.chambagri.fr  
[www.cote-dor.chambagri.fr](http://www.cote-dor.chambagri.fr)

### Pôle Agricole de Pouilly en Auxois

Route d'Arnay le Duc  
21320 CREANCEY  
Tél : 03 80 90 89 09  
Fax : 03 80 90 76 14

### Antenne de Châtillon

24 Avenue Navoizat  
21400 CHATILLON-SUR-SEINE  
Tél : 03 80 91 06 76  
Fax : 03 80 91 08 20

Toute personne en situation de  
handicap est invitée à prendre  
contact avec le centre de formation  
afin d'envisager les aménagements  
possibles

### REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 18210004000027  
APE 9411Z  
N° existence OF :  
2621P001021



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'AGROALIMENTAIRE



Formation permettant la délivrance de la certification RS 5244  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5244/>

**DUREE** : 1 jour (présentiel)

### OBJECTIFS :

Connaissance et gestion des risques de l'entreprise

### CONTENUS

Les risques sanitaires, climatiques, environnementaux, financiers, humains auxquels sont soumis une entreprise agricole et les mesures de prévention pour s'en prémunir. Méthodologie pour caractériser la charge de travail (identifier les pics d'activité et les risques liés à une mauvaise organisation). Les ressources d'une entreprise agricole pour organiser la charge de travail. Savoir se préserver.

### PUBLIC CIBLE et PRE REQUIS

Tout porteur de projet à l'installation en Côte-d'Or.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Des apports par des conseillers d'entreprise et des intervenants extérieurs, travaux en sous-groupes et en individuel.

### MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Auto positionnement des compétences au démarrage du présentiel et en fin de formation. Certification professionnelle « Création ou reprise d'une entreprise agricole » obtenue après validation des compétences selon trois modalités d'évaluation : questionnaire en ligne, présentation orale auprès de professionnels, support écrit. Le candidat doit satisfaire 70% minimum des critères d'évaluation.

### TARIF :

Contactez le Point Accueil Installation (PAI) ou le Centre d'Elaboration des Plans de  
Professionnalisation Personnalisés (PPP) pour étudier les possibilités de prise en charge

Consultez le site <https://www.deveniragriculteurbfc.fr/> pour en savoir + sur le PAI et le PPP

Coût des formations : 35 € / heure de formation. Prises en charge possibles :

- Compte Personnel Formation (consultez votre crédit CPF)
- VIVEA : sous conditions

### DATES – HORAIRES – LIEUX

Jeudi 16 janvier 2025	9h00 17h00	MAISON DE L'AGRICULTURE 1 rue des coulots 21 110 BRETENIERE
Jeudi 20 février 2025		
Jeudi 27 mars 2025		
Mercredi 30 avril 2025		
Vendredi 6 juin 2025		
Jeudi 25 septembre 2025		
Jeudi 30 octobre 2025		
Jeudi 04 décembre 2025		

### INTERVENANTS :

Conseillers experts en création-reprise d'entreprise agricole et en assurance (Groupama), juriste en droit du travail (FDSEA).

**CONTACT** : Equipe CertiCREA - 03 80 68 66 00 - [certicrea@cote-dor.chambagri.fr](mailto:certicrea@cote-dor.chambagri.fr)

Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage.  
Bénéficiez d'un crédit d'impôts de 163.10 €\* / jour de formation dans la limite de 40 h par an.  
\*Montant basé sur le SMIC horaire au 01/09/23 – 81,55€ pour les entreprises de plus de 9 salariés